



N°8
03/06/2025



Animatrice filière

Marion POMPIER
Chambre d'agriculture
de la Corrèze
marion.pompier@na.chambagri.fr

Suppléance :
Karine BARRIERE
Chambre d'agriculture
de la Corrèze
k.barriere@correze.chambagri.fr

Rédactrice(s) :
Marion POMPIER ou
Karine BARRIERE
Chambre d'agriculture
de Nouvelle-Aquitaine,
avec l'appui de Stéphane LUCAS
Syndicat du Chasselas de
MOISSAC

Directeur de publication

Bernard LAYRE
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF - Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.
Reproduction partielle autorisée
avec la mention « extrait du
bulletin de santé du végétal
Nouvelle-Aquitaine Vigne /
Edition Limousin N°X
du JJ/MM/AA »



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Bulletin-de-sante-du-vegetal

Recevez le Bulletin de votre choix **GRATUITEMENT**
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)

Consultez les **événements agro-écologiques** près de chez vous !

Ce qu'il faut retenir

PHENOLOGIE

- **Stade floraison généralisé.**

BLACK ROT

- **Quelques rares symptômes. Le risque augmente compte tenu des prévisions météo et de l'approche de la nouaison.**

MILDIU

- **Quelques nouveaux symptômes observés. Le risque est modéré. Soyez attentifs aux prévisions météo.**

OIDIUM

- **La floraison est un stade très sensible. Restez vigilants.**

VERS DE GRAPPE

- **Sur le Lot, le stade L5 est atteint.**

Cicadelle de la Flavescence Dorée

- **T1 du 5 juin au 12 juin.**

Liste des mesures alternatives et prophylactiques en viticulture :

[Lien de téléchargement](#)



Note commune résistance :

[Lien de téléchargement](#)

Données météorologiques

• Météo de ces derniers jours

Le début de la semaine a été calme et sec. Le pic de chaleur annoncé pour la fin de la semaine dernière a bien eu lieu. Les températures ont pu monter jusqu'à plus de 30°C dans notre région. A partir de lundi, la dégradation annoncée nous a apporté quelques précipitations.

Station								Cumul hebdomadaire	Cumul depuis maturité moyenne de la masse des œufs en Midi Pyrénées (26/04/25)
	lundi 26 mai 2025	mardi 27 mai 2025	mercredi 28 mai 2025	jeudi 29 mai 2025	vendredi 30 mai 2025	samedi 31 mai 2025	dimanche 1 juin 2025		
Verneuil (radar)	0	0	0	0	0	0,1	0	0,1	42,2
Branceilles (radar)	0	0	0	0	0	0	0,2	0,2	44,7

• Prévisions du 3 juin au 9 juin (Source Météo France)

	Date	mar 03/06	mer 04/06	jeu 05/06	ven 06/06	sam 07/06	dim 08/06	lun 09/06
19	Température (°C)	14-25	14-19	12-23	13-29	15-24	14-25	11-28
	Pluie (mm)	3	16	1	0	0	1	0
								
87	Température (°C)	12-23	12-20	11-22	13-22	13-21	12-21	10-24
	Pluie (mm)	1	10	0	1	0	2	0
								

La perturbation de ce début de semaine devrait se prolonger jusqu'à samedi, avec des cumuls de précipitations modérés. Les températures devraient rester assez hautes, très proche des 30°C.

Etat général du vignoble

- **Stades phénologiques**

Les stades avancent, la croissance végétative est forte. La floraison a débuté dans toutes les situations. Les hautes températures devraient hâter l'évolution des stades.

		
Stades BBCH	61	65
Descriptif des stades	Début floraison	Pleine fleur, 50 % des fleurs sont ouvertes
Chardonnay		
Chenin		
Sauv. blanc		
Merlot		
Cabernet franc		
Cabernet sauv.		

Code couleur		Stade majoritaire
		Stade minoritaire

Maladies fongiques

- **Black Rot** (*Guignardia Bidwellii*)

Éléments de biologie

Suivez ce lien : ephytia.inra - Biologie-epidemiologie du Black Rot

Situation sur le terrain

Quelques rares taches sur feuilles avec présence de pycnides sont visibles cette semaine. L'absence de pluie permet de maintenir la situation saine.

Evaluation du risque :

Le risque est fort au regard du stade phénologique et des prévisions météo. Soyez vigilants.



Symptôme de Black Rot sur feuille

Photo Syndicat du Chasselas

Consultez la fiche « [black rot](#) » du Guide de l'Observateur



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

- Réduire l'humidité des parcelles (enherbement maîtrisé, drainage, combler les mouillères...).
- Les produits de biocontrôle sont listés dans la dernière note de l'IFV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **Mildiou** (*Plasmopara Viticola*)

Modélisation (Potentiel système)

Situation au 1er juin :

Le risque est faible. Aucune contamination épidémique modélisée la semaine passée. Les symptômes des contaminations ayant pu avoir lieu autour du 11/05 sont modélisés visibles depuis fin mai.

Simulation au 8 juin :

Le risque reste faible à J+7. Le cumul nécessaire est très important (>50mm cumulés ou 25mm en une fois) sur les deux points considérés. Aucune extériorisation de symptôme n'est attendue.



Rot Gris (Mildiou) sur inflorescence

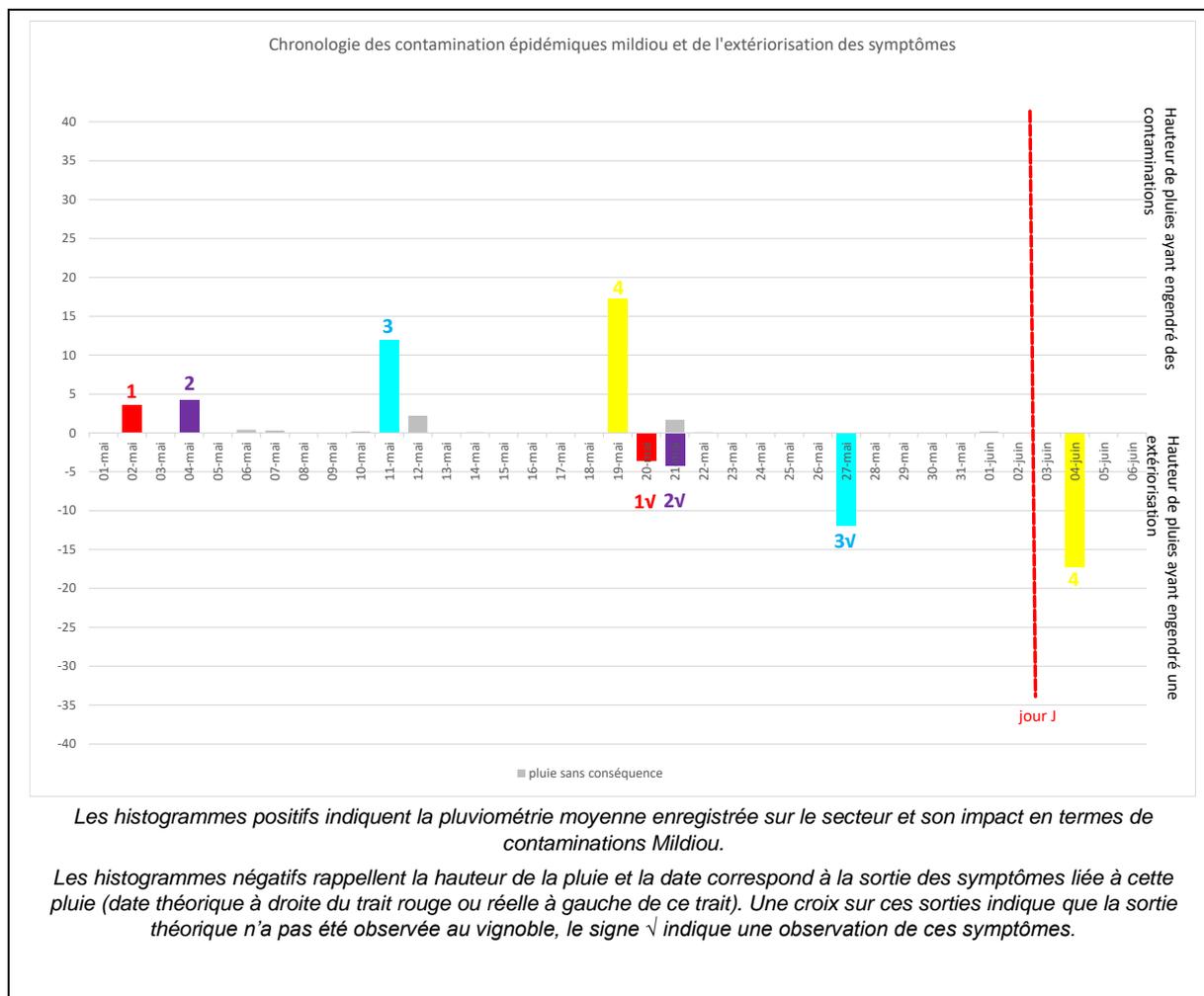
Crédit photo Marion Pompier CA19

Situation sur le terrain

Quelques nouveaux symptômes sporulés sont visibles sur feuilles sur les secteurs de Brivezac et d'Allasac. L'absence de pluie aide à maintenir une situation plutôt saine.

Evaluation du risque :

Au regard du cumul de pluie et des prévisions météo, le risque est modéré. Soyez attentifs aux cumuls de précipitations et à la durée d'humectation du feuillage.



Consultez la fiche « [mildiou](#) » du Guide de l'Observateur



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

- L'épamprage permet de diminuer le développement d'organes vert à proximité du sol qui sont d'autant de support pour des contaminations primaires
- Les produits de biocontrôle sont listés dans la dernière note de l'IFV consultable en cliquant sur ce lien : [liste des produits de biocontrôle](#)

- **Oïdium** (*Erysiphe necator*)

Éléments de biologie

Suivre ce lien : ephytia.inra.-Biologie-epidemiologie de l'oïdium

Même pour les cépages peu sensible la période de sensibilité démarre au stade boutons floraux séparés.

Ce champignon ne nécessite pas d'eau liquide pour germer et se développer, il peut même être lessivé par des pluies abondantes. Cependant les humidités relatives élevées lui sont favorables ; son développement requiert une hygrométrie élevée et une faible luminosité. C'est pourquoi, il affectionne les vignes vigoureuses dans lesquelles la lumière pénètre moins bien.

Éléments de biologie

La floraison est la période de grande sensibilité des grappes à l'oïdium.
Aucun symptôme à ce jour.



Oïdium sur feuilles :
Crédit photo : Euphytia- INRA

Evaluation du risque :

Le risque est présent. Le stade floraison est très sensible à l'oïdium. Portez une attention particulière sur les cépages sensibles et dans les zones à historique oïdium.

 **Consultez la fiche « [oïdium](#) » du Guide de l'Observateur**



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

L'utilisation de moyens de bio-contrôle est possible et efficace. Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).

Ravageurs

- **Vers de la grappe** (*Lobesia botrana*)

Éléments de biologie

Pour plus d'informations, suivre ce lien : [Vers de la grappe – Ephytia \(Biologie, Epidémiologie\)](#)

Modélisation (EVA)

Selon le modèle, le stade L5 est majoritaire dans le Lot.

Situation au vignoble

Pas de piègeages cette semaine.

 **Consultez la fiche « [tordeuses](#) » du Guide de l'Observateur**



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Dans le cadre de la confusion sexuelle, les diffuseurs doivent être mis en place avant l'émergence de la première génération. L'efficacité du dispositif dépend du bon respect des conditions de pose (respect des densités de diffuseurs, renforcement des bordures ...). Consultez la liste des produits de bio-contrôle en [cliquant ici](#).

• Cicadelle de la Flavescence dorée (Scaphoideus Titanus)

Protocole de surveillance

Un dispositif de suivi des éclosions des oeufs est mis en place à l'IFV. Ce dispositif permet à la DRAAF de définir les dates réglementaires d'intervention (1 mois après les premières éclosions). Ces résultats sont aussi validés par un suivi des larves sur le terrain. Une fois les dates définies, elles vous seront communiquées par les services de la DRAAF via le BSV.

Éléments de biologie

Le T1 est généralement fixé 1 mois après les 1ères éclosions. Ce laps de temps permet aux larves d'éclore en plus grand nombre mais il correspond aussi au temps d'incubation du phytoplasme avant que la cicadelle ne devienne infectieuse.

Situation dans les parcelles

Quelques larves ont été observées sur le secteur de Beaulieu sur Dordogne.
La date de premier traitement a été publiée pour le département de la Corrèze.



Larve (L3) de Scaphoideus titanus

Crédit photo www1.pms-lj.si - Database of Invertebrate Pictures

T1	du 05 juin au 12 juin	A venir
T2	en conventionnel : 15 jours après le T1 soit du 19 au 26 juin en AB : 10 jours après le T1 soit du 15 au 22 juin	Prochainement

Dans le département de la Corrèze, les zones de lutte obligatoire sont de deux types :

- Les communes où la maladie a été déclarée en 2024. Sur ces communes, les vignes doivent recevoir 3 traitements.
- Les communes anciennement contaminées (non contaminées en 2024), qui n'ont pas été prospectées 3 ans de suite, où les vignes doivent recevoir 2 traitements.

Liste des communes disponible sur le site de la DRAAF Nouvelle Aquitaine.

Communication de la DRAAF Aquitaine :

[Note d'information Flavescence dorée 2025 sur les traitements obligatoires contre la Flavescence dorée sur le secteur de la Corrèze \(dates, nombre de traitements et communes\).](#)

Traitement en période de floraison : consulter l'arrêté du 9 mai 2025 modifiant l'arrêté du 27 avril 2021 relatif à la lutte contre la flavescence dorée de la vigne et contre son agent vecteur.

L'arrêté est consultable en cliquant sur le lien suivant :

<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000051582401>

- **Cicadelle des grillures** (*Empoasca Vitis*)

Élément de biologie

Éléments de biologie : suivre ce lien : [Cicadelle verte – Ephytia \(Biologie\)](#)

Situation sur le terrain

Des larves observées sur le secteur d'Allasac mais restent à un niveau faible.

Évaluation du risque :

Le risque est nul à ce stade, mais restez vigilant sur les secteurs historiques. Plus tard, la gestion du ravageur reposera sur une surveillance des populations larvaires. Ce ne sont pas les adultes mais les larves qui sont à l'origine des dégâts de grillure.

Le seuil indicatif de risque est de 100 larves de cicadelle pour 100 feuilles.



Larve de cicadelle des grillures

Crédit photo EUPHYTIA



Méthodes alternatives. Des produits de biocontrôle existent :

Des solutions de biocontrôle existent. Elles sont à appliquer sur des larves jeunes ou de manière « préventive ». Par exemple, l'application d'argile comme barrière physique.

Biodiversité



Larve de coccinelle

Crédit photo : Marion POMPIER CA19



Abeille

Crédit photo : Marion POMPIER CA19

Annexe – Notes nationales Biodiversité – BSV (cliquer sur les images)



Produits de Biocontrôle



Résistances aux pesticides

Protection des insectes pollinisateurs :

Des dispositions réglementaires s'appliquent pour assurer la protection des insectes pollinisateurs. L'arrêté ministériel du 20 novembre 2021 prévoit une évaluation et une autorisation spécifiques pour l'utilisation de tous les produits phytopharmaceutiques en période de floraison. A ce titre, l'application d'un produit phytopharmaceutique autorisé sur une culture attractive en période de floraison ou sur une zone de butinage doit être réalisée dans les 2 heures qui précèdent le coucher du soleil et dans les 3 heures qui suivent le coucher du soleil.

La vigne est considérée comme une culture attractive. Lors du traitement, aucun pollinisateur ne doit être présent (que la vigne soit en floraison ou non). De plus, si les adventices ou couverts végétaux sont en fleurs, ils doivent être détruits préalablement à la mise en œuvre du traitement. En période de floraison de la vigne seuls des produits bénéficiant de la mention « mention abeilles » ou ne comportant pas de mention interdisant son utilisation en période de floraison sont utilisables.

Par arrêté ministériel du 9 mai 2025, il est possible de déroger à cette disposition en l'absence de produit autorisé disponible : les produits phytopharmaceutiques n'ayant pas fait l'objet d'une évaluation et d'une autorisation pour une utilisation sur une culture attractive en floraison peuvent alors être utilisés sur les vignes en floraison dans le cadre de la lutte obligatoire contre le vecteur de la flavescence dorée.

Les produits sont à appliquer dans les deux heures qui précèdent le coucher du soleil et dans les trois heures qui suivent le coucher du soleil, conformément aux dispositions du premier alinéa de l'article 3 du même arrêté. Pour l'utilisation de produits portant la mention Spe8 : « Dangereux pour les abeilles. Pour protéger les abeilles et autres insectes pollinisateurs, ne pas appliquer durant la floraison. Ne pas utiliser en présence d'abeilles. Ne pas appliquer lorsque des adventices en fleur sont présentes » il est nécessaire d'adapter les périodes d'intervention selon la date de floraison des parcelles considérées.

Prochain BSV, le 11 juin 2025

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine - Vigne / Edition Limousin sont les suivantes : Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle Aquitaine, la Chambre Départementale d'Agriculture de Corrèze, la Fédération des Vins de la Corrèze, le Syndicat Viticole du Vin Paillé de la Corrèze et les producteurs du groupe 30000 VITI CORREZE.

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité ".